




 Communauté d'Agglomération Portes de France  
 Espace Commercial, 4 Avenue Gabriel Lippmann 57972 Yutz  
 Tél: 03 82 52 65 26  


**ZONAGE PLUVIAL**  
Commune de Basse-Ham

- ZONAGE PLUVIAL**
- Zones de prescriptions**
- IN1 Infiltration des eaux pluviales dans l'emprise du projet
  - IN2
  - IN3
  - IN4
  - IN5
  - R1 Infiltration soumise à des contraintes techniques
  - R2 Rejet à débit limité aux eaux superficielles ou au réseau
- Zones exposées aux ruissellements de l'amont**
- Interface zone urbaine/non urbaine exposée à un ruissellement diffus
  - Ruissellements diffus
  - Interdiction de faire obstacle aux écoulements
- Ruissellements concentrés**
- Zone de Libre Écoulement (ZLE)
  - ZLE 4m Zone à usage libre de toute installation vulnérable aux inondations ou formant obstacle aux écoulements
  - ZLE 10m
- Zones de réglementation spécifique**
- Perimètre de protection éloignée de captage
  - Perimètre de protection rapprochée de captage
- Fond de plan**
- PARCELLES CADASTRALES
  - SURFACE HYDROGRAPHIQUE
  - AXES D'ÉCOULEMENT
  - Cours d'eau
  - Cours d'eau duré
  - Cours d'eau intermittent
  - Thalweg
  - Thalweg duré
  - Thalweg canalisé

**Zones de réglementation spécifique**

N.B. Certaines zones du territoire sont concernées par une réglementation spécifique, qui n'est pas de la compétence du service de gestion des eaux pluviales urbaines, mais qui peut impacter la gestion des eaux pluviales des projets. C'est notamment le cas des zones de protection des captages, dont le périmètre est représenté ci à titre informatif :

Mission	Émetteur	Type de doc.	Secteur	Echelle
4633851	AVT	Carte	Basse-Ham	1:10 000


 ARTELIA Ville & Transport  
 21 rue de la Haye 67300 Schiltigheim  
 Tél: 03 88 04 04 00

Traçé	Date	Modification	Établi par	Véifié par
IND 0	23/07/2012	CREATION	PPR	AZR
IND 1	25/08/2013	Intégration des remarques de l'hydrologue agréé	AZR	